
Programme de Formation

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif : Nous consulter

Effectif par session : 1 à 10 participants

Contenu pédagogique

Public visé

- Référénts harcèlement sexuel et agissements sexistes (CSE et employeur), membres du CSE, Employeurs, Membres de direction, Responsables RH, Responsables QHSE, Service de santé au travail, Tout salarié souhaitant agir en prévention des violences sexuelles et sexistes au travail



Prérequis

- Aucun



Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation d'un référent entreprise et d'un référent CSE
- Maîtriser les missions du référent harcèlement sexuel
- Adopter les comportements adéquats



Description

OBLIGATION DE NOMINATION DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

- Obligation pour le CSE (entreprises de 11 salariés et plus)
- Obligation d'un second référent pour l'employeur (entreprises de 250 salariés et plus)

LA NOTION DE HARCÈLEMENT SEXUEL

- Qu'est-ce que le harcèlement ? Que disent le Code du Travail et le Code Pénal ?
- Identifier les comportements assimilables à du harcèlement
- Evaluer les conséquences du harcèlement sexuel et/ou des agissements sexistes sur les victimes
- Exercices : qu'est-ce qui est et qui n'est pas du harcèlement sexuel ?

LA MISSION DU RÉFÉRENT

- La mission du référent désigné par l'employeur
- La mission du référent désigné par le CSE parmi ses membres

LES PRINCIPALES ACTIONS POUR PRÉVENIR ET GÉRER LE HARCÈLEMENT SEXUEL

- Les actions de prévention : Information et formation du personnel
- Les actions curatives : Entretiens avec les harceleurs et les victimes

- Les actions d'urgence : Recours au droit d'alerte
- Formaliser un plan d'actions annuel

LA CONDUITE D'ENTRETIENS ET D'ENQUÊTES

- Conduire un entretien avec une victime et des témoins
- Conduire un entretien avec une personne accusée
- Mener une enquête et présenter ses résultats
- Mises en situations



Modalités pédagogiques

- Apprentissage théorique, Exposés interactifs, Mises en situation, Jeux de rôles



Moyens et supports pédagogiques

- Moyens techniques : Extranet participant, Salle de formation, Écran interactif ou Vidéoprojecteur, Tableau blanc
- Moyens pédagogiques : Auto-évaluations à l'entrée et en fin de formation, Présentation PowerPoint, Support de formation



Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation théorique de la formation grâce à un QCU
- Remise d'une attestation de fin de formation individuelle, d'un certificat de réalisation et d'un bilan d'acquisition des compétences



Informations sur l'admission

- Organisation de formation **INTRA** (en entreprise) sur demande
- Formation accessible dans un délai moyen de 15 jours
- Inscription par mail, téléphone ou formulaire de contact sur notre site Web



Informations sur l'accessibilité

Notre centre, **GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS**, est engagé en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous travaillons en partenariat avec un réseau de partenaires pour garantir un accueil adapté et des conditions d'apprentissage optimales. Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour faciliter l'accès à la formation, et nous encourageons les personnes concernées à nous contacter pour discuter de leurs besoins particuliers. Nous veillons également à sensibiliser tous nos intervenants aux enjeux de l'accessibilité, afin de créer un environnement inclusif pour tous les participants. Pour en savoir plus contacter notre référent Handicap

Mail : contact@gouverneurformations.fr